

Commission Locale d'Information de Dampierre-en-Burly

Séance du 03 février 2017

A Orléans

Territoire d'innovation
www.loiret.fr



Ordre du jour

14h30 – 16h30

- Composition du bureau, rapport d'activité 2016 de la CLI, budget prévisionnel 2017
- Bilan 2016 du CNPE + Points d'actualité (éjecteur de vapeur)
- Problématique des fonds de GV
 - *au niveau national*
 - *cas du CNPE de Dampierre*
- Elargissement du périmètre des PPI à 20 km
- Retour sur le questionnaire relatif à la formation des membres de la CLI
- Questions diverses

CLI

EDF

CLI
EDF / ASN

Préfecture

CLI

Salle

Composition du bureau de la CLI

- Composition du bureau de la CLI de Dampierre : janvier 2017

Président	Claude de GANAY
Vice-Président	Alain FOURCAULT
2 représentants des élus	Gilles LEPELTIER Michel TINDILLERE
1 représentant des associations de protection de l'environnement	Gérard MAHAUD
1 représentant des organisations syndicales de salariés représentatives	Cédric OULES
1 représentant des personnes qualifiées et du monde économique	André COPIN

Rapport d'activité 2016 de la CLI

ACTIVITE DE LA CLI EN 2016 :

- **Assemblées générales** : 3 réunions
 - 21 janvier 2016
 - 26 mai 2016
 - 07 octobre 2016 → *1ère réunion publique de la CLI*
- **Réunions de bureau** : 3 réunions
- **Participation de la CLI** :
 - à l'assemblée générale de l'ANCCLI
 - à la 28^{ème} conférence des CLI
 - à des groupes de travail ANCCLI / IRSN
- **Information du public** : par le biais du site Internet <http://cli.loiret.com>
→ *Site mis à jour en 2016*

Budget réalisé 2016

DEPENSES 2016 :

- Temps passé (animation, secrétariat, mise à jour site Internet) : non individualisé
- Photocopies, affranchissement, téléphone : non individualisé
 - *Focus réunion publique : budget communication = 455 €
(150 € - fabrication et routage des flyers, 305 € - temps passé)*
- Cotisation ANCCLI : 1 000 €
- Documentation : 0 €
- Location de salle : 0 €
- Frais de déplacement : 140,40 € (à consolider)

RECETTES 2016 :

- Subvention ASN : 5 000 €

Budget prévisionnel 2017 de la CLI

1. Dépenses

30 500 €

1) Animation de la CLI (recherche documentaire, préparation et organisation des réunions, rédaction d'actes administratifs, contacts divers ASN - ANCCLI- collectivités, courriers, participation aux réunions de chargés de mission) : 0,20 ETP (46 jours/an) d'un agent de catégorie A (évalué à 70 000 €/an en coût global employeur)	14 000 €
2) Secrétariat (rédaction, assistance) : 0,20 ETP d'un agent de catégorie C (évalué à 40 000 €/an en coût global employeur)	8 000 €
3) Photocopies, affranchissements, téléphone	1 000 €
4) Cotisation ANCCLI	1 000 €
5) Documentation	500 €
6) Location de salle	500 €
7) Frais de déplacement	2 000 €
8) Maintenance et actualisation du site Internet : 0,05 ETP (11 jours/an) d'un agent de catégorie A (évalué à 70 000 €/an en coût global employeur)	3 500 €

2. Recettes

30 500 €

Moyens fournis par le Conseil départemental	25 500 €
Subvention de l'ASN	5 000 €